

2. **Si le demandeur est une autre personne morale**, fournir les renseignements suivants :

Nom de l'organisme : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____

Y a-t-il un mandataire désigné pour suivre l'application du programme ClimatSol ? Oui Non

Si le mandataire est une personne physique, fournir les renseignements suivants :

Nom et prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____

Si le mandataire est une personne morale, fournir les renseignements suivants :

Nom de l'entreprise : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____
Nom et prénom de la personne désignée par cette entreprise : _____
Son titre : _____

Résolution du conseil d'administration autorisant les travaux de réhabilitation et désignant un mandataire (personne physique ou morale) habilité à faire cette demande : Jointe A fournir

Résolution du conseil municipal : Jointe A fournir
(approuvant un contrat particulier entre les parties et convenant que le directeur de l'urbanisme et du développement économique en sera le signataire autorisé)

Déclaration du propriétaire immobilier / demandeur municipal

Je soussigné (e)

- sollicite une subvention relativement à la réhabilitation de terrain(s) contaminé(s);
- atteste que les renseignements fournis sur le présent formulaire sont exacts.

Identification du requérant (en caractères d'imprimerie) : _____

Signature du requérant ou de son mandataire : _____ Date : _____

Remarques et notes explicatives

- Ce formulaire de demande d'aide financière, dûment rempli, doit être soumis **en trois (3) copies** dont deux d'elles pourront être en format PDF sur support électronique
- La demande complète d'aide financière (3 formulaires et les documents pertinents annexés, **aussi en trois (3) exemplaires**) doit être déposée à la Ville de Montréal au plus tard aux dates de tombée (ou la journée ouvrable précédant celles-ci) inscrites au protocole d'entente liant le MDDEP et la Ville de Montréal pour la gestion du programme ClimatSol.
- Les coûts admissibles sont ceux relatifs aux travaux admissibles réalisés à compter de la date de confirmation de l'aide financière accordée au demandeur et cela **jusqu'à 24 mois** après cette date, ou **jusqu'à trois ans** lorsque le projet comporte un traitement des sols *in situ*.
- Un contrat bipartite (MDDEFP et Ville de Montréal) ou tripartite et particulier dans le cas d'un organisme municipal autre que la Ville (personne morale) devra être signé dans les neuf (9) mois à compter de la date de confirmation de l'acceptation du projet par la ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).
- L'aide financière sera versée par la Ville de Montréal au demandeur municipal jugé admissible.

Notes explicatives concernant les rubriques suivantes du formulaire

Exposer la méthode utilisée pour caractériser le terrain et pour évaluer l'importance de la contamination. Préciser le type d'études réalisées (phases I, II, III) et leurs objectifs, et indiquer le nombre et le type de sondages effectués. Résumer les caractéristiques des sols et de la contamination observée (la profondeur des contaminants et des déchets, et les volumes de sols contaminés et de déchets). Annexer les études de caractérisation. S'il y a lieu, résumer les résultats des études archéologiques réalisées sur le terrain faisant l'objet de la demande.

Compte tenu des résultats obtenus à la suite de la réalisation des diverses études (évaluation du potentiel de contamination, études de caractérisation préliminaire et complémentaire, évaluation des risques toxicologiques et écotoxicologiques, évaluation des conséquences sur la qualité des eaux souterraines), décrire la démarche qui sera utilisée pour réhabiliter le terrain (respect des critères d'usage, évaluation et gestion du risque). Indiquer les critères de décontamination retenus pour chaque type d'usage, les superficies qui seront touchées par les travaux et les différents types d'usage.

Décrire tous les travaux de réhabilitation planifiés ou réalisés qui font l'objet de la demande d'aide financière. Présenter les moyens utilisés, le lieu de destination de chaque catégorie de sol, le volume de chacune des catégories et les traitements envisagés.

Les travaux admissibles au programme comprennent notamment le traitement *in situ*, sur place ou dans un autre lieu autorisé, le confinement, l'excavation et l'enfouissement, l'enlèvement de réservoirs souterrains de produits pétroliers et d'autres matières dangereuses (sauf leur contenu), la gestion des matériaux de démantèlement qui se situent dans le sol sans comprendre les édifices et les structures hors sol, ainsi que les mesures pour diminuer l'exposition aux contaminants. Les travaux admissibles comprennent également la réalisation d'une évaluation du risque ainsi que les évaluations relatives à la caractérisation, au choix du scénario de réhabilitation, à la justification des options retenues, à l'élaboration des plans et devis, à la surveillance des travaux, à la réalisation du rapport final et au suivi environnemental pour la durée du programme. L'enlèvement des réservoirs souterrains est admissible s'il n'est pas rendu obligatoire en vertu du Règlement sur les produits pétroliers.

Donner une ventilation précise des coûts estimés pour réaliser les travaux planifiés. Cette ventilation devra comprendre les précisions pertinentes, par exemple : les quantités (en tonnes métriques ou mètres cubes) et les coûts unitaires reliés à chacune des activités et des catégories de matières (ex. : sols, eaux, déchets) en cause, la description des lieux autorisés de traitement ou d'enfouissement, etc. Indiquer les coûts correspondants dans les colonnes de droite du tableau (partie B-4) comme suit : les coûts obtenus à la suite d'un appel d'offres dans la colonne prévue à cet effet et ceux n'ayant pas encore fait l'objet d'un appel d'offres dans la colonne «montant estimé».

Pour les demandeurs privés, les travaux admissibles à l'aide financière doivent être associés à la réalisation d'un projet d'investissement (résidentiel, commercial ou industriel) à fort potentiel de développement économique qui contribuera à revitaliser le milieu urbain. Le projet devra également contribuer à la réduction ou à l'évitement des émissions de gaz à effet de serre. Pour chaque promoteur associé au projet d'investissement, décrire la nature du projet de développement en indiquant, par exemple, le nombre et le type d'habitations qui seront érigées sur le terrain ou encore le type de commerce ou d'industrie qui sera implanté. Préciser la superficie d'implantation des constructions de même que la superficie totale réutilisée. Annexer la documentation pertinente.

Expliquer brièvement la faisabilité du projet de développement en fonction de l'offre et de la demande existant actuellement sur le marché de référence. Indiquer si des études de marché ont été réalisées et, le cas échéant, en présenter les conclusions. Décrire les avantages économiques liés à la concrétisation d'un tel projet de développement. Préciser notamment le nombre d'emplois créés par le projet et la valeur ajoutée des taxes foncières.

Bien détailler les mesures d'augmentation du couvert végétal afin d'en confirmer la conformité par rapport à la réglementation municipale et aux normes du programme ClimatSol. Vous reporter à la section 7.3 du cadre normatif pour plus de détails à ce sujet

Partie B – Études de caractérisation et description des travaux de réhabilitation

1. Résultats des études de caractérisation (Annexez les études en trois exemplaires)

2. Méthodologie d'intervention et approche pour la réhabilitation du (des) terrain(s)

3. Description des travaux de réhabilitation planifiés
(Annexez un plan de réhabilitation ou des plans et devis, en trois copies)

Échéancier pour les travaux de réhabilitation

4. Coûts totaux estimés des travaux de réhabilitation planifiés
(Complétez le tableau sur la page suivante, avec une ventilation suffisante de ces coûts estimés)

Grand total des coûts estimés (colonne des montants estimés et/ou colonne appel d'offres) : _____ \$

Partie B – 4. Coûts estimés des travaux de réhabilitation planifiés		
	Montant estimé	Appel d'offres
Travaux de chantier		
Traitement des sols <i>in situ</i> (précisez les volumes)		
Travaux d'excavation, de ségrégation et de chargement des sols, exécutés uniquement aux fins de la réhabilitation du terrain (précisez les volumes)		
Travaux d'excavation, de ségrégation et de chargement des autres matières, exécutés uniquement aux fins de la réhabilitation du terrain (précisez les volumes)		
Transport vers un lieu autorisé (précisez lesquels) (précisez aussi les coûts associés à chaque lieu)		
Traitement dans un lieu autorisé (précisez les volumes)		
Enfouissement dans un lieu autorisé (précisez les volumes et les taux unitaires)		
Mesures d'atténuation et de confinement (à préciser)		
Puits d'observation (précisez le nombre)		
Enlèvement d'équipements souterrains		
Démantèlement de structures en contact avec la contamination (précisez la nature des matériaux et les volumes)		
Analyses chimiques (uniquement réalisées pour le suivi des travaux de chantier)		
Autres (à préciser)		
Taxes nettes (i.e. seulement la TVQ, la TPS étant récupérable à 100% par la Ville)		
Total des travaux de chantier		
	Montant estimé	Appel d'offres
Services professionnels		
Évaluation du potentiel archéologique		
Préparation des plans et devis; surveillance de travaux		
Caractérisation environnementale		
Taxes nettes (i.e. seulement la TVQ, la TPS étant récupérable à 100% par la Ville)		
Total des services professionnels		
	Montant estimé	Appel d'offres
Travaux de suivi après réhabilitation		
Total des travaux de suivi		
	Montant estimé	
Frais incidents		
Panneaux de chantier (incluant les taxes nettes, soit seulement la TVQ)		
Total des frais incidents		
Grand total des coûts estimés (montants estimés et/ou appels d'offres)		

Partie C – Description du projet d’investissement

1. Description (usages) du **projet d’investissement**

Résidentiel

Commercial

Industriel

Municipal

Identification du promoteur qui réalisera le projet : _____

Superficie d’implantation des constructions : _____

Superficie du (des) terrain(s) réutilisée : _____

Plan de localisation :

Joint

A fournir

Si c’est un projet résidentiel, nombre d’unités prévues : _____ Prix moyen de vente: _____

Autres informations sur le projet (annexez tous les documents pertinents) :

2. Coût total estimé des travaux de construction : _____

Retombées économiques prévues (précisez notamment le nombre d’emplois créés et la valeur ajoutée des taxes foncières) :

3. Calendrier de réalisation du projet d’investissement

Date prévue du début des travaux : _____ Date de fin des travaux (approx.) : _____

Travaux réalisés en une phase ou en plusieurs phases ? (Explicitiez)

Partie D – Description des mesures de végétalisation et des technologies vertes

1. Technologies vertes

(Précisez quelles normes vous respecterez : Novoclimat ou programmes d'Hydro-Québec (lequel ?) ou certification LEED)

2. Augmentation du couvert végétal (Décrivez clairement les mesures à implanter; annexe un plan au besoin)

3. Autres mesures favorisant le développement durable